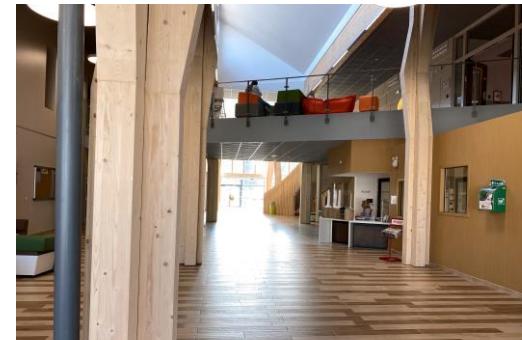


**Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer notre formation, vous pouvez nous contacter à l'adresse :**  
**ifsaumur@ch-saumur.fr**

**Lieu de la formation** bâtiment inauguré en 2021 accessible aux personnes en situation de handicap



#### Equivalences de compétences et Allégements de formation

- Dispenses de compétences et allégements de formation pour les diplômes suivants : DEAP (diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture), DARM (diplôme d'assistant de régulation médicale), DEA (diplôme d'Etat d'ambulancier), Baccalauréats professionnels SAPAT et ASSP, TPADVF (Titre professionnel d'assistant de vie aux familles), TPASMS (Titre professionnel d'agent de service médico-social), DEAES (diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social).

#### Accès - Restauration - Hébergement

- Proche de la gare SNCF et d'un arrêt de bus. Un parking au sein du Pôle est ouvert aux élèves.
- Pour la prise de repas, des micro-ondes, des distributeurs ainsi qu'un espace de convivialité sont à disposition des élèves.
- L'institut ne dispose pas d'internat.

#### Tarifs de la formation

- Frais d'inscription aux épreuves de sélection : pris en charge pour les personnes en poursuite de scolarité ou demandeur d'emploi.
- Gratuité de la formation par un financement régional pour les personnes en poursuite de scolarité et demandeurs d'emploi.
- Promotion professionnelle ou Transitions-Pro : 8280€ pour une formation complète (année scolaire 2025-2026).
- Pour les cursus non complets : merci de nous contacter.

**Secrétariat IFAS**

**Tél : 02.44.68.78.25**

**Mail : eas@ch-saumur.fr**

**Inscription RNCP : 40692**  
**Niveau de qualification 4**



**Institut de Formation d'Aides-Soignants**  
**80 rue des Iles**  
**B.P. 100**  
**49403 SAUMUR**



## FORMATION AIDE-SOIGNANTE



### Devenir aide-soignant

- Former des professionnels de santé réflexifs, autonomes, responsables et donc compétents, en vue de s'adapter pour un meilleur service aux personnes et à la société.

**2025-2026**

dernière mise à jour : Avril 2025

#### **Taux de réussite au diplôme d'Etat aide-soignant**

2023/2024 : 90%

#### **Taux de satisfaction**

Au terme de la formation, 100% des répondants se disent prêts à exercer leurs futures fonctions

#### **Taux d'insertion professionnelle**

90% des formés occupent un emploi au moment de l'enquête (source : enquête insertion CARIF OREF Pays de la Loire, 2022)

## Déroulement de la formation

Se compose de 5 blocs de compétences et d'un Accompagnement Pédagogique Individualisé.

- Accompagnement pédagogique individualisé : 35 h
- Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

**Possibilité de valider les blocs de compétences indépendamment.**

### **Stages**

- 3 stages de 5 semaines
- 1 stage de 7 semaines

dont un stage auprès de personnes âgées et un stage auprès de personnes en situation de handicap



## Conditions d'inscription pour la formation aide-soignante

### **Pré-requis**

- Pas de prérequis de diplôme.
- Etre âgé(e) de 17 ans à l'entrée en formation.
- Satisfaire aux obligations de vaccination pour l'exercice du métier : en préalable à la formation, il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations et, de plus, être immunisé(e) contre l'Hépatite B.

### **Modalités de sélection**

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié, les informations sur le calendrier de la sélection, les modalités d'admission et le nombre de places à l'IFAS seront disponibles dès le premier trimestre 2025 sur le site :

<https://www.ch-saumur.fr/les-instituts-de-formation/Enseignement-à-l-IFAS/Admission-IFAS>

Le dossier d'inscription sera disponible et téléchargeable sur ce site dès le début des inscriptions.

### **Équivalence / Passerelle**

Dispenses et allégements selon l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, se référer au texte sur le site :

<https://www.ch-saumur.fr/les-instituts-de-formation/Enseignement-à-l-IFAS/Admission-IFAS>

**Capacité** 60 places

### **Durée**

- Au total 1540 h : 770 h de cours + 770 h de stage
- Début de formation : 25 Août 2025
- Fin de formation : 17 juillet 2026

## Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez capable de

- dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

## Nos intervenants

Une équipe de formateurs permanents et de professionnels vacataires confirmés (cadres de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologue...) du secteur privé et public.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Une démarche pédagogique fondée sur des valeurs : respect, équité, responsabilité, altérité.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes et sur le courant pédagogique du socio-constructivisme.

Le courant pédagogique se situe dans la perspective d'accompagner, d'aider l'élève à se former et à se construire. L'apprentissage se fait par interaction :

- cours magistraux à la pédagogie active
- travaux dirigés et travaux pratiques
- ateliers de simulation
- formation en distanciel

Nous utilisons :

- salles de cours avec vidéoprojecteur et tableau blanc
- amphithéâtres équipés pour visioconférences
- espace simulation

Vous avez à votre disposition :

- un Centre de Documentation et d'Information
- un Espace Numérique de Travail



## Evaluation

- Contrôle des connaissances : évaluation par module, épreuves écrites, orales, pratiques simulées (un rattrapage est proposé pour toute note inférieure à 10/20)
- Diplomation : présentation au jury de certification (la validation de l'ensemble des modules et compétences est nécessaire)